



**Brevet de Technicien Supérieur Agricole**

**PRODUCTION**

**ANIMALE**

**BTSA PA - Niveau 5**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture (examen en CCF)

**78% de réussite**

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus

Avoir obtenu un diplôme de niveau I (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.

\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 (BP, baccalauréat) ou à l'issue d'une année de terminale

**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**

### Accès à la formation

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation**

### Poursuite d'études

Formation de niveau 6 en licence professionnelle, école d'ingénieur ou autre établissement ou vers vers un Certificat de Spécialisation

### Métiers et activités visés

Technicien.ne agricole dans une coopérative, un groupement de producteurs, une organisation professionnelle ...

Chef d'entreprise agricole: s'installer, reprendre ou s'associer

Environnement de travail: en extérieur et/ou administratif selon les responsabilités

### Objectifs de la formation

**Obtenir un niveau 5 et être capable de :**

- Acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier de technicien dans ce secteur d'activité sachant que le niveau de compétence technique permettra de s'adapter et de maîtriser les différents éléments intervenant dans les processus de production et de décision en élevage.

-Développer des compétences professionnelles qui reposent sur de solides connaissances scientifiques et techniques : zootechnie générale et comparée, conduite de productions, agronomie et productions fourragères, économie et gestion, droit et réglementation, pour la maîtrise technico-économique des productions, de qualité des produits et des relations à l'environnement.

## Organisation de la formation

**Durée de la formation: 1350h en 2 ans**

Modalités d'alternance: 2 années en alternance : 39 semaines de cours au CFA + 55 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

## Individualisation du parcours

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

<b>Contenu de la formation</b>	
<b>Modules de formation</b>	
	Sécurité / SST
	Zootechne
	Expression - communication
	Retour d'expérience
	mathématiques
	Economie
	Informatique
	LV
	Accompagnement au projet personnel et professionnel
	EPS
	Biologie
	Activités pluridisciplinaires tronc commun
	Accompagnement au rapport
	Module d'Initiative Locale: transformation des produits fermiers
	Fonctionnement de l'exploitation
	Conduite ovine / bovin lait / porc / production fourragères

## Modalités d'évaluation

L'examen comporte 25 épreuves organisées en cours de formation (CCF) et 3 épreuves ponctuelles terminales. Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification. La moyenne exigée au total pour l'obtention du diplôme est de 10/20 dont 09/20 aux épreuves terminales.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche  
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)  
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter